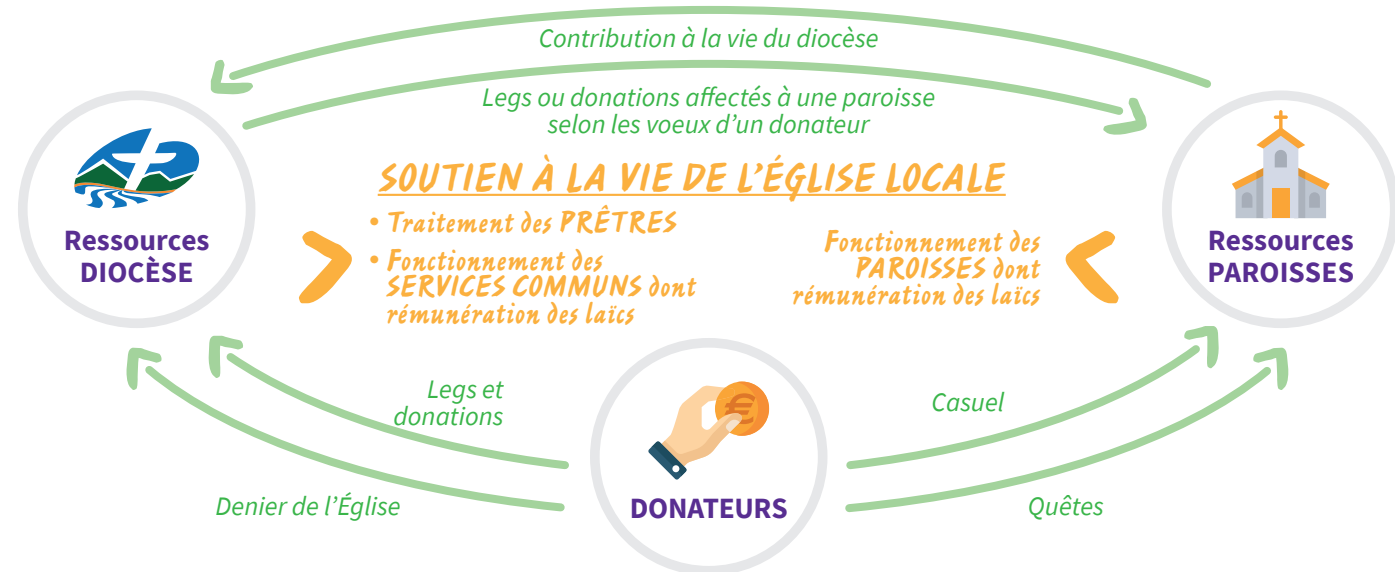


LA VIE ÉCONOMIQUE

Où vont les ressources ?



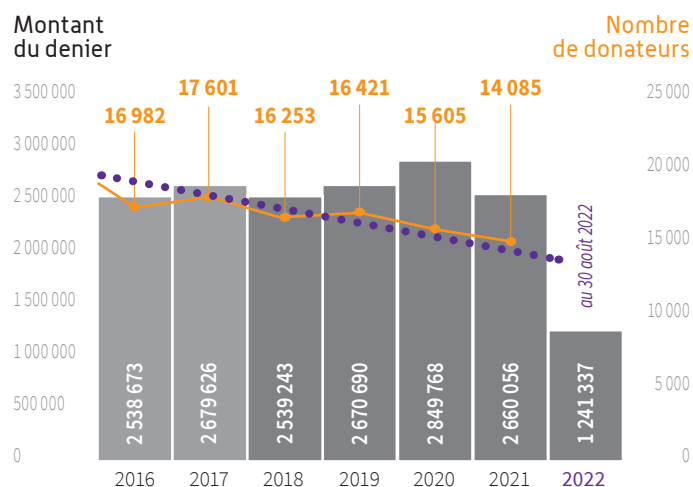
La revue Notre Église

Abonnez-vous !
Chèque à l'ordre de :
Association diocésaine de Bayonne – Notre Église



Abonnement
1 an (11 n°)
39€

Évolution du denier



Les Legs et donations, un soutien pour l'Église de demain

Léguer à l'Église catholique, c'est lui donner les moyens matériels de poursuivre sa mission et l'aider à préparer son avenir.

Vous souhaitez plus de renseignements :

- **site :** dons.diocese64.org
- **téléphone :** 05 59 59 59 99
- **mail :** legs@diocese64.org



75% DE RÉDUCTION FISCALE SUR VOS DONATIONS EN 2022

La crise sanitaire a eu pour conséquence une forte diminution des ressources des associations culturelles qui a conduit le gouvernement à faire un geste fiscal en leur faveur pour tous les dons effectués entre le 2 juin 2021 et le 31 décembre 2022.

Si vous êtes imposable, vos dons effectués en 2022 sont déductibles de votre impôt sur le revenu à hauteur de 75% de leur montant dans la limite de 554€ et à hauteur de 66% au-delà, le tout dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

2000 ANS
DE DON

merci
pour le vôtre.

Soutenez l'Église
et sa mission,
donnez au Denier



LA LETTRE DES DONATEURS

2021 / 2022

Isaac sema dans ce pays, et il recueillit cette année le centuple ; car l'Éternel le bénit.

Genèse 26 : 12



Chers amis,

Cette année a été marquée par divers événements dans l'Église universelle, que ce soit la démarche synodale engagée par le pape François en vue du Synode sur la synodalité qui aura lieu en octobre 2023, ou les résolutions prises par les évêques de France en novembre 2021 pour lutter contre les violences sexuelles dans l'Église.

Notre diocèse, à son échelle, a résolument participé à ces événements. Par cette « Lettre des donateurs », vous aurez un aperçu de ce qui s'est vécu au cœur de la vie des hommes, dans les paroisses et mouvements, avec les jeunes et les moins jeunes, à travers les nombreux événements qui font de notre Église une communauté vivante et en mouvement.

Grâce à nous tous, l'Église est au cœur du monde, pour accueillir, célébrer, servir tous les hommes de notre temps. Sa mission n'est pas de faire perdurer un fonctionnement, mais bien d'annoncer l'Évangile à tous, en retournant inlassablement à sa source qui est Jésus-Christ.

Pour remplir cette mission, nous avons besoin de vous ! Petit ou grand, chaque don est essentiel. Il fait de vous les pierres vivantes de notre communauté. Il permet à nos prêtres et aux laïcs qui les entourent de mener à bien leurs œuvres d'évangélisation, de charité, d'éducation, de prière.

De tout cœur, je vous remercie ! Et je vous assure de ma prière fervente pour vous tous et vos proches.

Mgr Marc Aillet,
Évêque de Bayonne, Lescar et Oloron

4 nouveaux prêtres ordonnés

Samedi 25 juin 2022 en la cathédrale de Bayonne, Mgr Marc Aillet a ordonné quatre nouveaux prêtres :

- **L'abbé Manuel Borrero**, 51 ans, fait partie de la communauté du chemin néocatéchuménal. Il est nommé prêtre coopérateur de la paroisse Bienheureux Louis-Edouard-Cestac d'Anglet ;
- **L'abbé Fabien Damay**, 42 ans, est nommé prêtre coopérateur des paroisses St Pierre de Moncade-Orthez et St Jean-Baptiste des Rivières-Castétis ;
- **L'abbé Louis le Grelle**, 27 ans, est nommé prêtre coopérateur de la paroisse St Jean-Baptiste de l'Uhabia-Arcangues ;
- **L'abbé Jean-Baptiste Bui Van Ngoãn Uy**, 35 ans, a été ordonné pour le diocèse d'Hai Phong au Vietnam. Il exercera quelques années dans notre diocèse. Avec l'accord de l'évêque de Hai-Phong, il est nommé prêtre coopérateur de la paroisse St Pierre de Nive-Adour.



Le diocèse, en chiffres... au 31.12.2021

70 paroisses
et 750 clochers dans le diocèse

3 cathédrales
à Bayonne, Lescar et Oloron

16 séminaristes
et 4 propédeutes

160 prêtres en activité
et 48 prêtres retirés

43 mouvements
et associations

pour les jeunes, les couples, les personnes âgées, les malades, les professionnels, les retraités, les familles...

près de 10 000 bénévoles

et 120 salariés (60 ETP) dont 64 en paroisses (23 ETP)

La démarche synodale du diocèse

Dans la perspective du Synode sur la synodalité qui se déroulera au Vatican en octobre 2023, les diocèses du monde entier étaient invités à organiser une démarche de réflexion et de consultation du Peuple de Dieu. Dans notre diocèse, une première assemblée synodale a eu lieu le 13 novembre 2021 à Pau avec près de 200 délégués. Puis durant plusieurs mois, ce fut la consultation de tout le peuple de Dieu (conseils pastoraux paroissiaux, mouvements et associations de fidèles, services diocésains, communautés religieuses, séminaires). Enfin le 4 juin 2022 se réunissait l'assemblée qui concluait le chemin synodal dans notre diocèse. Cette démarche a donné lieu à une synthèse consultable sur le site du diocèse : www.diocese64.org



L'Ordre du Saint Sépulcre à Bayonne

Du 24 au 26 septembre 2021, notre diocèse accueillait des centaines de membres de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre pour la cérémonie d'investiture des nouveaux chevaliers et dames à la cathédrale de Bayonne. Près de 60 impétrants se sont engagés dans l'Ordre du Saint-Sépulcre. Mgr Patrick le Gal, évêque auxiliaire de Lyon et notre évêque Mgr Marc Aillet, sont devenus Grands Officiers de l'Ordre.



Radio Lapurdi fête ses 30 ans

Radio Lapurdi Irratia, la radio de l'Église catholique en Pays basque, a commencé à émettre ses programmes le 5 juillet 1992, il y a 30 ans. Située aujourd'hui au 9, rue des prébendés à Bayonne, elle diffuse, en français et en basque, des émissions culturelles, sur les questions de foi, un programme d'informations et un programme musical.



Pour marquer son 30^e anniversaire, la radio a rassemblé de nombreux bénévoles et auditeurs le 22 septembre 2022 à Irouléguy en Basse-Navarre.

Année ignatienne



Du 20 mai 2021 au 31 juillet 2022, les jésuites et toute la famille ignatienne ont vécu une année ignatienne, à l'occasion des 500 ans de la conversion de saint Ignace, le 20 mai 1521, et des 400 ans de sa canonisation, le 16 mars 1622. Les pèlerinages qui ont eu lieu au sanctuaire de Loyola, (le 11 juin avec Coteaux Pais puis, comme chaque année, en basque le 14 juillet), y ont pris tout leur sens.

L'Année Saint-Martin à Pau

La paroisse du Christ-Sauveur à Pau a fêté durant un an l'année Saint-Martin, à l'occasion des 150 ans de l'église Saint-Martin, consacrée par Mgr Lacroix le 21 décembre 1871. Les reliques du Saint ont été exposées et la communauté s'est rassemblée pour fêter ce jubilé. Une capsule temporelle : le « trésor de Saint-Martin », sera gardée par 12 familles de la paroisse jusqu'à son ouverture, en 2071.



Anniversaires pour les scouts

Cette année, les Scouts et Guides de France ont fêté leurs 100 ans, et les Scouts Unitaires de France (SUF) leurs 50 ans ! Le scoutisme est bien vivant dans notre diocèse. Il forme des centaines d'enfants et de jeunes à devenir des adultes responsables, en s'épanouissant physiquement et spirituellement.



Protection des mineurs

Depuis septembre 2016, une cellule d'accueil et d'écoute des personnes victimes de violences sexuelles dans l'Église est ouverte dans notre diocèse. Cette année, une nouvelle déléguée épiscopale à la protection des mineurs et des personnes vulnérables, Mme Annie Mazetier, a été nommée par l'Évêque. Le 20 mars, une messe de réparation présidée par Mgr Aillet a eu lieu à la cathédrale de Bayonne. En juin 2022, des Règles pour la Protection des mineurs et des personnes vulnérables ont été publiées, consultables sur le site du diocèse, www.diocese64.org



Le mot de l'économe

L'année est encore marquée par la crise sanitaire, les ressources et charges de fonctionnement restant en deçà de leurs niveaux des années antérieures à la crise. Le niveau des dons (denier, quêtes, offrandes...) hors legs et donations est sensiblement inférieur au niveau de 2019 (-9%) malgré une tendance haussière par rapport à 2020, manifeste s'agissant des quêtes, ressource principale des paroisses, qui reviennent à leur niveau de 2019 après une baisse de 30% en 2020. La baisse d'activité étant encore sensible en 2021, les charges de fonctionnement n'ont pas davantage retrouvé leur niveau de 2019 (-8%).

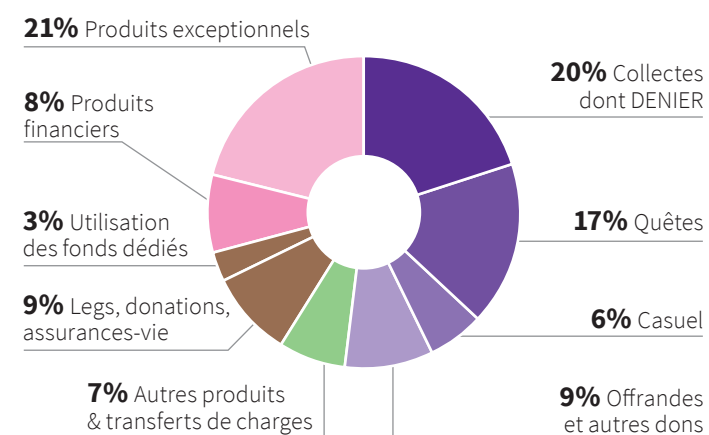
BILAN	2020	2021
Immobilisations	27 244 875 €	26 615 152 €
Actif circulant dont créances	931 475 €	1 785 615 €
VMP et disponibilités	30 136 402 €	32 451 433 €
ACTIF	58 312 751 €	60 852 201 €
Fonds propres	40 641 731 €	46 662 704 €
Fonds reportés et fonds dédiés	10 654 498 €	6 476 483 €
Fonds de solidarité	1 946 591 €	2 961 989 €
Emprunts	2 835 042 €	2 286 616 €
Offrandes de messe	1 356 753 €	1 542 536 €
Autres dettes	878 136 €	921 872 €
PASSIF	58 312 751 €	60 852 201 €

COMPTE DE RÉSULTAT	2020	2021
DENIER et autres campagnes	3 136 369 €	2 972 677 €
Quêtes	1 793 190 €	2 501 494 €
Casuel	767 303 €	931 936 €
Autres dons et offrandes	1 440 460 €	1 291 916 €
Legs, donations, assurances-vie*	1 508 207 €	1 377 016 €
Utilisation des fonds dédiés**	483 881 €	4 294 217 €
Autres produits et transferts de charges	947 945 €	977 006 €
RESSOURCES EXPLOITATION	10 077 357 €	14 346 262 €
Achats consommables	1 672 583 €	1 935 607 €
Services extérieurs	1 068 057 €	1 099 457 €
Autres services extérieurs	931 901 €	970 689 €
Impôts & taxes	338 778 €	346 289 €
Traitements et charges sociales du clergé	2 333 081 €	2 339 481 €
Salaires et charges sociales des laïcs	1 874 995 €	2 039 729 €
Subventions	604 521 €	403 574 €
Reports en fonds dédiés	939 292 €	1 594 991 €
Dotation aux amortissements	1 531 057 €	1 462 778 €
CHARGES D'EXPLOITATION	11 294 264 €	12 192 595 €
Résultat d'exploitation	-1 216 907 €	2 153 667 €
Produits financiers	263 533 €	1 233 034 €
Charges financières	50 537 €	34 245 €
Résultat financier	212 995 €	1 198 789 €
Apports & cessions actifs immobilisés	1 655 188 €	3 051 153 €
Autres produits exceptionnels	219 878 €	11 409 €
Produits exceptionnels	1 875 066 €	3 062 562 €
Valeur nette comptable des actifs cédés	1 073 539 €	336 802 €
Autres charges exceptionnelles	38 394 €	26 595 €
Charges exceptionnelles	1 111 933 €	363 397 €
Résultat exceptionnel	763 133 €	2 699 164 €
Impôts sur les sociétés des associations	24 347 €	30 647 €
RÉSULTAT**	-265 126 €	6 020 973 €

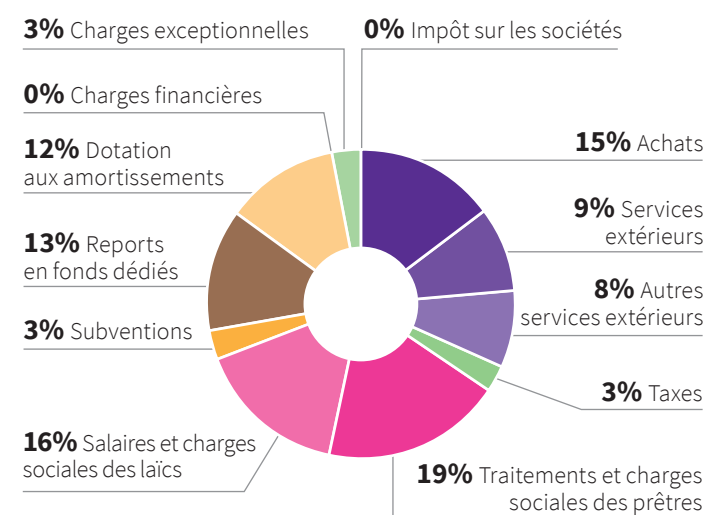
On retrouve ainsi le déficit de fonctionnement «structurel» du diocèse, -1 922k€ en 2021, en légère amélioration par rapport à 2020 (-2 269k€) mais plus important que celui de 2019 (-1767k€). Le bénéfice réel après cumul des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel - hors effet de changement de méthode comptable qui l'augmente ponctuellement de 3821k€ - est de +2 199k€. Ce bon résultat tient à la revalorisation des valeurs mobilières de placement après prise des plus-values en fin d'année 2021 et aux niveaux des ventes immobilières et des ressources issues des legs.

Philippe LONG, Économe

Répartition des ressources 2021



Répartition des emplois 2021



Les comptes détaillés pourront être consultés sur le site dons du diocèse (<https://dons.diocese64.org>)

(*) depuis 2020, les nouvelles règles comptables imposent de comptabiliser les legs en comptes d'exploitation.

(**) dont en 2021, 3 821 980€ d'effet changement de méthode comptable dans l'utilisation des fonds dédiés pour travaux.